

BE-A0542_714052_714418_FRE

Inventaire des archives du notaire
Ferdinand Henri Joseph Charlot (1883-1913)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Inventaire des archives du notaire Ferdinand Henri Joseph Charlot.....	9
1 - 61 Minutes des actes notariés. 1er décembre 1883-14 juillet 1913.....	9

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Charlot Ferdinand Henri Joseph

Période:

1883-1913

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.464

Etendue:

- Etendue inventoriée: 6.80 m
- Dernière cote d'inventaire: 61.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve

Producteurs d'archives:

Charlot, Ferdinand Henri Joseph, 1883-1913

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics.

Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Cet inventaire remplace l'ancien instrument de recherche en ce qui concerne les archives décrites dans le présent inventaire : LAURENT R., VANRIE A.

Archives notariales du Brabant wallon, 2000 (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, *Instruments de recherche à tirage limité*, 1).

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Ferdinand Henri Joseph Charlot

HISTOIRE INSTITUTIONELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Le notaire Ferdinand Henri Joseph Charlot a instrumenté à Jodoigne de novembre 1883 à août 1913.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29) ¹.

Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume*".

Conformément à ces dispositions légales, Maître Paul Stoefs, officiant à Jodoigne, a déposé aux Archives générales du Royaume, le 14 février 2000, les minutes et répertoires de Ferdinand Joseph Charlot (1802-1849) notaire à

¹ Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

Jodoigne ; de Napoléon Mallué (1842-1872) notaire à Jodoigne ; de Clément Joseph Robert (1869-1904) notaire à Jodoigne, de Ferdinand Henri Joseph Charlot (1883-1913) notaire à Jodoigne et d'Émile Zénon Ferdinand Charlot (1913-1945) notaire à Jodoigne. Ces documents ont été transférés à Louvain-la-Neuve en 2008 lors de l'ouverture du dépôt des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. En 1981, Maître Paul Stoefs avait déjà versé aux Archives générales du Royaume les minutes de Ferdinand Henri Joseph Charlot de l'année 1883.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique. La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, l'original des actes reçus en brevet par le notaire est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes, les répertoires d'actes notariés et les tables alphabétiques doivent être intégralement conservés.

MODE DE CLASSEMENT

Initialement, les archives du notaire Ferdinand Henri Joseph Charlot faisaient partie de la collection " Archives notariales du Brabant wallon " et portaient les cotes nos 38561 et 41221 à 41280 ². Conformément aux directives ³, il fut décidé de constituer des fonds distincts pour chaque notaire ayant instrumenté. Une table de concordance entre l'ancienne et la nouvelle numérotation de ce fonds est donnée en annexe de cet inventaire.

Le présent versement se compose exclusivement de minutes d'actes notariés.

2 LAURENT R., VANRIE A. Archives notariales du Brabant wallon, AGR, Bruxelles, 2000.

3 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.

Description des séries et des éléments

INVENTAIRE DES ARCHIVES DU NOTAIRE FERDINAND HENRI JOSEPH CHARLOT

*1 - 61 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 1ER DÉCEMBRE 1883-14
JUILLET 1913.*

1	1er décembre-30 décembre 1883.	1 volume
2	1er quadrim. 1884.	1 volume
3	2ème quadrim. 1884.	1 volume
4	3ème quadrim. 1884.	1 volume
5	1er sem. 1885.	1 volume
6	2ème sem. 1885.	1 volume
7	1er sem. 1886.	1 volume
8	2ème sem. 1886.	1 volume
9	1er sem. 1887.	1 volume
10	2ème sem. 1887.	1 volume
11	1er sem. 1888.	1 volume
12	2ème sem. 1888.	1 volume
13	1er sem. 1889.	1 volume

14	2ème sem. 1889.	1 volume
15	1er sem. 1890.	1 volume
16	2ème sem. 1890.	1 volume
17	1er sem. 1891.	1 volume
18	2ème sem. 1891.	1 volume
19	1er sem. 1892.	1 volume
20	2ème sem. 1892.	1 volume
21	1er sem. 1893.	1 volume
22	2ème sem. 1893.	1 volume
23	1er sem. 1894.	1 volume
24	2ème sem. 1894.	1 volume
25	1er sem. 1895.	1 volume
26	2ème sem. 1895.	1 volume
27	1er sem. 1896.	1 volume
28	2ème sem. 1896.	1 volume
29	1er sem. 1897.	1 volume
30	2ème sem. 1897.	1 volume

		1 volume
31	1er sem. 1898.	1 volume
32	2ème sem. 1898.	1 volume
33	1er sem. 1899.	1 volume
34	2ème sem. 1899.	1 volume
35	1er sem. 1900.	1 volume
36	2ème sem. 1900.	1 volume
37	1er sem. 1901.	1 volume
38	2ème sem. 1901.	1 volume
39	1er sem. 1902.	1 volume
40	2ème sem. 1902.	1 volume
41	1er sem. 1903.	1 volume
42	2ème sem. 1903.	1 volume
43	1er sem. 1904.	1 volume
44	2ème sem. 1904.	1 volume
45	1er sem. 1905.	1 volume
46	2ème sem. 1905.	1 volume

47	1er sem. 1906.	1 volume
48	2ème sem. 1906.	1 volume
49	1er sem. 1907.	1 volume
50	2ème sem. 1907.	1 volume
51	1er sem. 1908.	1 volume
52	2ème sem. 1908.	1 volume
53	1er sem. 1909.	1 volume
54	2ème sem. 1909.	1 volume
55	1er sem. 1910.	1 volume
56	2ème sem. 1910.	1 volume
57	1er sem. 1911.	1 volume
58	2ème sem. 1911.	1 volume
59	1er sem. 1912.	1 volume
60	2ème sem. 1912.	1 volume
61	1er janvier-14 juillet 1913.	1 volume